



Communiqué de presse

Certification forestière : une nouvelle étape pour Rougier

Paris, le 9 mai 2007 – Rougier - spécialiste du bois tropical africain avec 2 millions d'hectares de concessions forestières gérées au Cameroun, Gabon et Congo - obtient une certification de légalité et traçabilité au Cameroun. Rougier vise l'obtention des certifications de gestion durable pour 100% de ses concessions d'ici 2009.

La société d'audit SGS a attesté le 22 Février 2007 la légalité et la traçabilité de l'ensemble des activités d'exploitation forestière et de production du groupe Rougier au Cameroun *. Cet agrément concerne plus de 546 000 hectares et deux scieries (Mbang et Djoum).

Cette certification permet de franchir un nouveau palier dans la réalisation de l'objectif ambitieux que le groupe s'est fixé en matière de gestion durable : obtenir des certifications forestières pour 100% de ses concessions d'ici 2009.

Depuis 1995, Rougier met en place une politique de gestion forestière durable de la forêt. Il s'agit d'une part de pérenniser la ressource et donc sa propre activité et d'autre part de répondre à la demande grandissante de ses clients pour des bois certifiés.

Selon Francis Rougier, Président du Directoire de Rougier, « *cette nouvelle certification s'intègre dans un processus planifié qui est stratégique pour le groupe. La certification permet à une entreprise de faire attester la conformité de sa politique environnementale en répondant aux exigences d'élaboration, de mise en œuvre et de maintenance des principes de gestion durable. C'est dans cette direction que Rougier s'est largement engagé pour répondre aux grands enjeux de société et au défi d'un marché de plus en plus soucieux d'environnement et de bonne gouvernance* ».

Les efforts de Rougier se sont déjà concrétisés entre 2004 et 2006, par l'obtention de la certification ISO 14 001 et du certificat Keurhout sur une partie importante de l'exploitation, au Gabon.

Les avancées du processus de certification du Groupe Rougier

→ **Au Cameroun**, Rougier poursuit la mise en œuvre d'un plan d'action afin de préparer la certification de gestion durable de ses activités.

→ **Au Gabon**, des audits de certification sont prévus dans le courant de l'année 2007 selon les référentiels internationaux les plus renommés sur les marchés (FSC / PAFC)

→ **Au Congo**, Rougier implante des processus de bonne gestion environnementale, pour préparer ultérieurement une certification.

Soucieux d'une gestion raisonnée des forêts, Rougier a adopté les principes du développement durable dans l'exercice de son activité et se positionne comme acteur responsable pour répondre à la demande grandissante de bois certifiés de la part de ses clients.

A propos du Groupe Rougier

Créée en 1923, Rougier est présent en Afrique depuis près de 50 ans. Spécialiste du bois tropical africain, Rougier gère durablement 2 millions d'hectares de concessions forestières au Gabon, Cameroun et Congo. Au delà de cette gestion forestière, Rougier transforme, commercialise et distribue de nombreux produits en essences tropicales. En 2006, Rougier a réalisé un chiffre d'affaires de 161 Millions d'euros et compte plus de 2 800 collaborateurs. Le titre Rougier est coté au premier marché de la bourse de Paris depuis une cinquantaine d'années.

Contacts presse : Agence Wellcom
Marie-Laure Laville
Tél : 01 46 34 60 60 / ml@wellcom.fr